

Présents : Monsieur ERARD Joseph, Maire - Madame GARNIER Françoise - Monsieur BLIN Jean-Yves - Madame GEORGEAULT Valérie, adjoints.

Monsieur BOUVET Jérôme - Madame COCHET Katell - Monsieur LEMOINE Loïc - Madame JOUVIN Amélie - Madame VOUTAT Armelle.

Etaient absentes : Madame HELIES Karine - Madame MEUR Soazic.

Etaient excusés: Madame LEGAY Patricia a donné pouvoir à Mme GARNIER Françoise, Messieurs AUFFRET Philippe, BOULAY Yannick et FROC Dominique.

Secrétaire : Madame GEORGEAULT Valérie a été élue secrétaire de séance.

EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 23 mars 2017 n'appelle aucune observation particulière.

FISCALITE FOUGERES AGGLOMERATION – LISSAGE DES TAUX

Vu les dispositions financières et comptables du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et son article L.2311-5 ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1636-1 et suivants et l'article 1638-0 bis ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2016 portant création de Fougères Agglomération ;

Considérant l'écart de taux sur les ex communautés et les 7 communes rattachées ;

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de voter le principe de la mise en place d'un lissage des taux sur 3 ans (taux moyen pondéré applicable sur tout le territoire de Fougères Agglomération en 2019) pour les taxes communales suivantes :

- Foncier bâti
- Cotisation Foncière des Entreprises

LA CONTRACTUALISATION

Monsieur le Maire informe que Fougères Agglomération sera signataire, au cours de l'année 2017, de trois contrats permettant la territorialisation de fonds :

- le contrat de Ruralité 2017/2020
- le contrat Départemental de Territoire 2017/2021
- la révision 2017/2020 du contrat Partenariat Europe/Région/Pays de Fougères 2014/2020 signé avec l'association « Fougères, Pays en marche » et la Région.

Différentes piste de réflexion sont lancées sur le devenir du presbytère et la commune peut bénéficier des conseils et de l'accompagnement de Bruno Delamarche (directeur « Fougères, Pays en marche ».)

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 4 mai 2017 à 20h.